



Fonds internationaux  
d'indemnisation pour  
les dommages dus  
à la pollution par les  
hydrocarbures

Référence	IOPC/2022/Circ.6
Date	14 octobre 2022
Fonds de 1992	●
Fonds complémentaire	

## Report de l'atelier sur la Convention SNPD de 2010

L'Administrateur se réfère à la lettre circulaire de l'OMI N° 4620 et a le regret d'annoncer que l'atelier sur la Convention SNPD de 2010, qui devait avoir lieu le lundi 31 octobre et le mardi 1<sup>er</sup> novembre au siège de l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres, a été reporté.

L'atelier, qui est organisé par l'estimée délégation du Canada en coopération avec les FIPOL et l'OMI, a été reprogrammé et aura lieu les 3 et 4 avril 2023, directement après la réunion de la 110<sup>e</sup> session du Comité juridique de l'OMI (du 26 au 31 mars 2023). L'atelier reprogrammé se déroulera en personne et en format hybride.

Le projet de programme, le calendrier provisoire de l'atelier et les modalités d'inscription figurent dans la lettre circulaire de l'OMI N° 4620/Rev.1.